

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 15 janvier 2021

Première estimation provisoire du nombre de décès en 2020

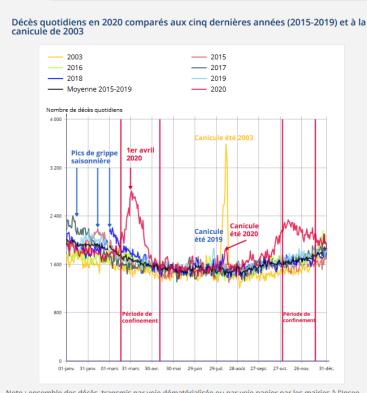
A la date du 15 janvier, 667 400 décès toutes causes confondues sont enregistrés en 2020 en France, soit 9 % de plus qu'en 2018 ou 2019. Sur l'ensemble de l'année, l'excédent de mortalité par rapport à 2019 s'établit ainsi à 53 900. Au niveau régional, les plus forts excédents de mortalité se situent en Îlede-France et dans l'est de la France. Il s'agit de régions fortement touchées par l'épidémie de Covid-19. Les profils des deux vagues de forte mortalité différent également, avec une première vague en marsavril plus forte et plus brève que la deuxième (à partir de septembre). Sur l'année 2020, la hausse de mortalité a concerné uniquement les personnes âgées de 65 ans et plus et de manière homogène (+ 10 % quelle que soit la tranche d'âge).

Une estimation encore provisoire

Les décès en France en 2020 ont été marqués par l'épidémie de Covid-19. La diffusion de ce jour permet de dresser un premier bilan de l'année 2020, bilan encore provisoire car les décès de fin d'année n'ont pas encore été tous transmis à l'Insee

Dès le mois de mars, l'Insee a mis en place un **suivi de la mortalité toutes causes confondues** à partir des déclarations de décès transmises par les communes pour la mise à jour du Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP). Ce suivi a permis de diffuser régulièrement des données et analyses sur les décès quotidiens et sur l'excédent de mortalité constatée en 2020 par rapport aux années précédentes. Les décès toutes causes confondues ayant eu lieu en France sont comptabilisés dans le département où a eu lieu l'évènement.

Sur l'ensemble de l'année, l'excédent de mortalité par rapport à 2019 s'établit à 53 900



Note : ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'insee. Compte tenu des délais de transmission et de gestion, l'Insee publie les décès de 2021 jusqu'au 4 janvier. Ces données sont provisoires. Les comparaisons entre années doivent tenir compte du fait que le nombre de décès augmente tendanciellement depuis une dizaine d'années en raison de l'accroissement et du vieillissement de la population.

Lecture : le 1^{er} avril 2020, 2 811 décès ont eu lieu en France, contre 1 684 en moyenne à la même date au cours des cinq années précédentes.

Champ : France

Source : Insee, statistiques de l'état civil

Cet excédent est la résultante :

- d'une moindre mortalité en janvier et février 2020 ;

La grippe saisonnière a notamment provoqué une surmortalité moindre que les années passées : 7 500 décès en moins ont eu lieu en janvier et février 2020 par rapport à la même période de 2019.

- d'un excédent de mortalité de 27 300 personnes (+ 27 %) entre le 1er mars et le 30 avril 2020 par rapport à la même période de 2019 ;
- d'un très léger excédent de mortalité entre le 1er mai et 31 août 2020 (+1 100 décès);
- d'un excédent de mortalité de 33 000 personnes (+ 16 %) entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Les excédents de mortalité ayant eu lieu pendant les deux vagues du Covid résultent eux-mêmes d'une part des décès liées à l'épidémie de Covid-19, mais également des décès en moins ou en plus associés à cette période particulière avec par exemple un effet protecteur du confinement sur certaines causes de décès. Ainsi, une moindre mortalité des jeunes de moins de 25 ans a été constatée à partir de mars 2020.

Contact : bureau de presse de l'Insee → <u>bureau-de-presse@insee.fr</u>



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 15 ianvier 2021

Deux vagues aux caractéristiques différentes

En **mars-avril**, les régions les plus concernées ont été l'Île-de-France et le Grand-Est avec des excédents de mortalité respectivement de + 90 % et + 55 % par rapport à la même période de 2019.

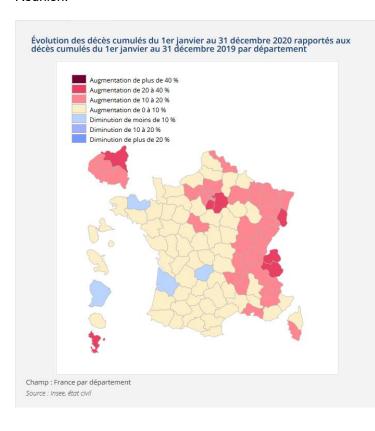
Depuis septembre, les régions qui affichent les plus forts excédents de mortalité sont Auvergne-Rhône-Alpes (+ 38 %), Bourgogne-Franche-Comté (+ 26 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 21 %).

Le profil des deux vagues est également différent avec une première vague durant laquelle les décès ont augmenté plus rapidement mais qui s'est aussi avérée plus brève que la seconde vague.

Les plus forts excédents de mortalité en Île-de-France et dans l'est de la France

Sur l'ensemble de l'année 2020, les cinq régions métropolitaines présentant les plus forts excédents de mortalité par rapport à 2019 sont : l'Île-de-France (+ 18 %), Auvergne-Rhône-Alpes (+ 14 %), Grand-Est (+ 13 %), Bourgogne-Franche-Comté (+ 11 %) et Hauts-de-France (+ 10 %). Dans les outremers, Mayotte enregistre également un fort excédent (+ 24 %).

À l'opposé, sept régions n'ont pas eu ou eu peu de décès supplémentaires (moins de 5 %). Il s'agit de la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine, les Pays-de-La Loire et l'Occitanie. Mais aussi en outremer de La Martinique, la Guyane et La Réunion.



En France métropolitaine, six départements ont connu un excédent de décès d'au moins 20 % en 2020, tous situés en Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes ou dans le Grand-Est. Il s'agit de la Seine-Saint-Denis, la Haute-Savoie, la Seine-et-Marne, le Haut-Rhin, la Savoie et l'Essonne.

Pas de hausse de la mortalité avant 65 ans

Sur l'ensemble de l'année 2020, la hausse de la mortalité est **un peu plus marquée pour les hommes** (+ 10 %) que pour les femmes (+ 8 %). Elle n'a concerné **que les personnes âgées de 65 ans et plus** (+ 10 %). Elle est négligeable en deçà de 65 ans (+ 2 % entre 50 et 64 ans, - 1 % entre 25 et 49 ans et - 6 % pour les moins de 25 ans).

Au cours des deux vagues de Covid-19 du printemps et de l'automne, l'excédent de mortalité des personnes de 65 ans et plus a été d'autant plus important que les personnes étaient plus âgées. Ce n'est pas le cas sur l'ensemble de l'année 2020 (10 % pour les 65-74 ans comme pour les 75-84 ans et les 85 ans et plus).

Contact : bureau de presse de l'Insee → <u>bureau-de-presse@insee.fr</u>